



**EXAMEN D'ACCES AU CENTRE REGIONAL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS**

Session 2010

Epreuve de NOTE DE SYNTHESE

A partir du dossier ci-joint, vous établirez une note de synthèse sur :

« Le Procureur de la République est-il une autorité judiciaire ? »

- Document 1 Les relations entre le ministère public et le ministère de la justice dans l'avant-projet de réforme de la procédure pénale – Dalloz 2010. Pages 2 à 4.
- Document 2 Le rôle du parquet en question – Frédéric SUDRE, JCP G 2010. Pages 5 à 9.
- Document 3 Code de procédure pénale (extraits). Pages 10 à 13.
- Document 4 CEDH, Grande Chambre, Medvedyev c. France, 29 mars 2010. Pages 14 à 26.
- Document 5 Décision n°93-326 du Conseil Constitutionnel du 11 août 1993. Pages 27 à 29.
- Document 6 Le procureur de la république n'est pas une autorité judiciaire ; commentaire de CEDH affaire Medvedyev c. France, 10 juillet 2008, par Claire Saas, AJ Pénal, 2008. Page 30.
- Document 7 Rapport d'information par la mission d'information sur l'évolution des métiers de la justice, Sénat, 2002. Pages 31 et 32.
- Document 8 CEDH 10 juillet 2008 (Medvedyev c. France). Pages 33 à 39.
- Document 9 Décision n°2004-492 du Conseil Constitutionnel du 2 mars 2004. Pages 40 à 43.
- Document 10 Tempête sur le parquet, Jean-Pierre Marguénaud, RSC 2009. Pages 44 et 45.
- Document 11 Cass. crim. 10 mars 1992. Pages 46 à 50.
- Document 12 CEDH, Pantea c. Roumanie, 3 juin 2003, communiqué du greffier. Pages 51 à 55.
- Document 13 Le ministère public entre modèle jacobin et modèle européen : Jean-Paul Jean, substitut général près la cour d'appel de Paris, RSC 2005. Pages 56 à 61.
- Document 14 Décision n° 2010 – 14/22 QPC du Conseil Constitutionnel du 30 juillet 2010 (extrait). Page 62.